

D a n o L 107

UNIVERSITÉ DE STRASBOURG
FACULTÉ DE DROIT, DE SCIENCES POLITIQUES ET DE GESTION

HISTOIRE DU DROIT
ET DES INSTITUTIONS APRÈS 1789

Cours magistral

Madame PAUTHIER
Maître de conférences

Licence Droit 1^{ère} année – 1^{er} semestre
Amphithéâtre G-M
2016-2017

Travaux dirigés

Monsieur BOULLU
Monsieur RHINN
Monsieur WATTELLIN

GALOP D'ESSAI

Samedi 19 novembre 2016

Traitez, au choix, l'un des sujets suivants :

« Voter (1789-1793) »

~

« L'équilibre sous le Directoire »

La dissertation sera intégralement rédigée, dans le respect des règles de la méthodologie juridique.
Aucun document autorisé.

Durée de l'examen : 1h30.

UNIVERSITE de STRASBOURG
FACULTE DE DROIT, DE SCIENCES POLITIQUES ET DE GESTION

**HISTOIRE DU DROIT
et des INSTITUTIONS après 1789**

Cours : Céline Pauthier

Année universitaire 2016-2017

Licence Droit

Première année - Semestre 1

Groupe GM

Première SESSION de Décembre 2016

Documents autorisés : Aucun

Durée de l'épreuve : une heure trente

Sujet: Dans le respect des règles méthodologiques exposées lors des Travaux dirigés et à l'aide de leurs connaissances, les étudiants rédigeront le sujet suivant. L'exercice demandé doit être **entièrement rédigé**, les plans détaillés ne seront pas corrigés.

Le peuple sous la Seconde République

1^e année licence droit
Cours de A à F

HISTOIRE DU DROIT

Durée de l'épreuve : 1 heure30.

SUJET : Elaborez le commentaire de texte suivant :

Jacques Necker, Examen de la Constitution de l'an III, extrait du dernier ouvrage de M. Necker, publié au commencement de l'an V, Paris, an VIII (1799).

« Le nouveau gouvernement de la France est composé de trois grands anneaux ;

D'un conseil de cinq cents jeunes gens (...) ; D'un conseil de deux cent cinquante personnes (...) ; De cinq directeurs choisis par la législature, et qui doivent exercer en commun la puissance exécutive. On a dit que dans cette formation du corps politique, dans sa division en trois pouvoirs, le conseil des jeunes gens serait l'imagination qui conçoit ; le conseil des anciens, la sagesse qui pèse ; le directoire, le mouvement qui exécute. A la bonne heure. Voilà un être, en apparence, auquel il ne manque rien. (...)

La disposition essentielle de la constitution républicaine donnée à la France en 1795 ; la disposition capitale et qui peut mettre en péril l'ordre ou la liberté, c'est la séparation complète et absolue des deux autorités premières, l'une qui fait les lois, l'autre qui dirige et surveille leur exécution. On avait réuni, confondu tous les pouvoirs dans l'organisation monstrueuse de la convention nationale ; et par un autre extrême, moins dangereux sans doute, on n'a voulu conserver entr'eux aucune des affinités que le bien de l'état exige. (...)

La constitution républicaine de la France est le premier modèle, ou plutôt le premier essai d'une séparation absolue entre les deux pouvoirs suprêmes. L'autorité exécutive agira toujours seule et sans aucune inspection habituelle de la part de l'autorité législative ; et en revanche aucun assentiment, de la part de l'autorité exécutive, ne sera nécessaire à la plénitude des lois. (...)

Une organisation si nouvelle ne doit-elle pas entraîner des inconvénients, ne doit-elle pas, un jour à venir, exposer à de grands dangers ? ».

Document autorisé : NEANT.

UNIVERSITE DE STRASBOURG

FACULTE DE DROIT, DE SCIENCES POLITIQUES ET DE GESTION

1^e année licence droit

Cours de N à Z

HISTOIRE DU DROIT ET DES INSTITUTIONS APRES 1789

Session DECEMBRE 2016

COURS DE R. ECKERT

Durée de l'épreuve : 1h30

Vous traiterez du sujet de dissertation suivant, en rédigeant votre travail en intégralité :

**« Le pouvoir législatif dans la Constitution de 1791 :
une traduction des principes de la Révolution de 1789 »**

Document autorisé : aucun

UNIVERSITE de STRASBOURG
FACULTE DE DROIT, DE SCIENCES POLITIQUES ET DE GESTION

**HISTOIRE DU DROIT
et des INSTITUTIONS après 1789**

Cours : Céline Pauthier

Année universitaire 2016-2017

Licence Droit

Première année - Semestre 1

Groupe GM

SESSION de rattrapage de juin 2017

Documents autorisés : Aucun

Durée de l'épreuve : une heure trente

Sujet: Dans le respect des règles méthodologiques exposées lors des Travaux dirigés et à l'aide de leurs connaissances, les étudiants rédigeront le sujet suivant. L'exercice demandé doit être **entièrement rédigé**, les plans détaillés ne seront pas corrigés.

Napoléon Bonaparte (1799-1814), un retour à l'absolutisme ?

1^e année licence droit
Cours de N à Z

HISTOIRE DU DROIT ET DES INSTITUTIONS APRES 1789

Durée de l'épreuve : 1 heure30.

Vous traiterez du sujet de dissertation suivant, en rédigeant votre travail en intégralité :

« Le pouvoir exécutif (1795-1814) »

Document autorisé : aucun

Doc n° L 098

UNIVERSITÉ DE STRASBOURG
FACULTÉ DE DROIT, DE SCIENCES POLITIQUES ET DE GESTION

HISTOIRE DU DROIT
ET DES INSTITUTIONS APRÈS 1789

Cours magistral

Madame ROTHWEILER

Travaux dirigés

Monsieur PERRIN

Monsieur RHINN

Monsieur ROHRBACHER

Monsieur SAN SEBASTIAN

Licence Droit 1^{ère} année – 1^{er} semestre
Amphithéâtre A-F
2016-2017

GALOP D'ESSAI

Samedi, 19 Novembre 2016

Traitez le sujet suivant :

**« La représentation nationale
du 17 juin 1789 au 24 juin 1793 »**

~

La dissertation sera intégralement rédigée, dans le respect des règles de la méthodologie juridique.
Aucun document autorisé.

Durée de l'examen : 1h30.



Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion

Histoire du droit et des institutions après 1789

Session de rattrapage- Licence première année, S1
Année universitaire 2016/2017
Amphithéâtre A-F
Mme ROTHWEILER

Durée de l'épreuve : 1 h 30 (aucun document n'est autorisé)

Elaborez la dissertation suivante :

« La Constitution de l'an III est l'œuvre de la peur des thermidoriens »